

Compte rendu du CSA de la DR Insee Paca du 28 février 2025

Sommaire

Compte rendu du CSA de la DR Insee Paca du 28 février 2025	2
Modalités d'organisation du dialogue social	2
Campagnes Duerp-Pap 2025 -2026	2
Suivi des avis et propositions du CSA	
Avancement du projet de déménagement	3
Campagne de mobilité des agents B & C	
Accueil d'élèves stagiaires de 3 ^e d'un collège REP+	3
Enquête sans domicile	
Adhésion à l'objectif employeur provélo (OEPV)	
Exécution du budget 2024	
Programme de travail de la DR	
Déclaration liminaire des élus CFE-CGC – CFTC	
Avis formulés par les élus CFE-CGC – CFTC au CSA Paca du 28 février 2025	
Campagne de mobilité	
Déménagement	
Déclarations en lien avec les gains de productivité affichés	

Compte rendu du CSA de la DR Insee Paca du 28 février 2025

Les élus du personnel et l'administration se sont réunis le 28 février dans le cadre du **comité social d'administration (CSA)** de la DR PACA. La réunion était présidée par la Directrice régionale en présence des chefs de SES et de SED et de la cheffe de la division RH. Parmi les élus du personnel, quatre élus CFE-CGC-CFTC étaient présents ainsi que deux élus de la liste CGT-Sud-FO.

Modalités d'organisation du dialogue social

Nous avons commencé à aborder ce point en liminaire (voir plus loin), inscrit à l'ordre du jour par l'administration. L'administration a proposé de réduire à une demie-journée la durée des CSA pléniers au lieu d'une journée actuellement (2 CSA par an). Elle indique s'appuyer sur les pratiques observées ailleurs mais nous avons un doute, en regard de notre expérience, sur la faisabilité d'échanges constructifs en condensant les débats sur une seule demi-journée compte tenu du nombre des sujets. Nous avons rappelé qu'il y avait des sujets marronniers incontournables inscrits dans la loi (mobilités, promotions, formation, duerp-pap, etc.) auxquels s'ajoutent les sujets d'actualités spécifiques à notre établissement. Pour atteindre l'objectif demandé, nous avons donc demandé en contrepartie que les groupes de travail préparatoires en amont des CSA pléniers soient en nombre suffisant. L'administration propose de traiter davantage qu'aujourd'hui les sujets courants par échange de mails (ce qui est déjà fait aujourd'hui).

Au final, l'administration a proposé de voter une déclaration d'intention collective pour une expérimentation de nouvelles pratiques en 2025. Cette année, les réunions seront maintenues à une journée et un bilan sera fait en fin d'année. La déclaration a recueilli 4 votes « pour » (2 CFE-CGC – CFTC et 2 CGT-Sud-FO) et 2 « abstentions » (CFE-CGC-CFTC). Par nos abstentions, nous avons voulu rappeler la difficulté et les inquiétudes actuelles des agents élus qui ont du mal à se mobiliser pour représenter leurs collègues dans le dialogue social de plus en plus professionnalisé. Nous ne voulons pas que la réduction du temps d'échanges en réunion se traduise au final par des difficultés supplémentaires pour les représentants du personnel.

Campagnes Duerp-Pap 2025 -2026

L'administration nous a présenté une nouvelle méthodologie qui nous semble imposée par l'échelon national (voire ministériel). Il n'y aura pas de recueil en présentiel en 2025, mais uniquement un échange en réunion de service pour les managers afin d'identifier d'éventuels nouveaux risques. La remontée des agents se fera par deux canaux : ils peuvent signaler des risques nouveaux à leur encadrant ou signaler les risque à l'AP/CP (assistant de prévention / conseiller de prévention). À partir de 2026, il y aura de nouveau un recueil présentiel (réunion agents avec encadrant) pour toutes les unités. En revanche, la présence de l'AP/CP sera requise uniquement pour certaines unités identifiées comme étant à enjeu (en évolution ou en tension par exemple). Le choix des unités sera fait par le comité de direction de la DR après consultation des OS. La question du calendrier 2026 (recueil avant ou après le déménagement) a été débattue sans être tranchée.

Pour 2025 et à notre demande, les agents seront informés du calendrier avant les réunions de service pour pouvoir exprimer les risques. Nous avons rappelé notre attachement le plus possible à des réunions en présentiel associant AP/CP et encadrants.

Suivi des avis et propositions du CSA

Ce point n'a pas donné lieu à débat au-delà des sujets rattachés au déménagement (voir plus loin). Vous pouvez retrouver les **propositions formulées et votées par les élus** et les réponses apportées par l'administration sur l'intranet (<u>cliquer ici</u>).

Avancement du projet de déménagement

Ce point a été, comme attendu, le plus débattu de ce CSA (1h30 environ). En ouverture, une présentation de l'avancement du projet et de son calendrier prospectif a été fait de manière détaillée par la cheffe de projet du déménagement que nous remercions.

À retenir au niveau du calendrier : 31/03 : livraison des plateaux vierges par Cogedim ; T3/T4-2025 : démarrage du chantier d'aménagement des plateau et commande de mobilier ; T1-2026 : déménagement des agents (inchangé).

Trois sujets ont particulièrement retenu l'attention des élus CFE-CGC-CFTC et ont été débattus :

- Sur les mesures de champ électromagnétique que nous avons demandées en FS en septembre et en CSA en novembre 2024, l'administration nous indique qu'un rapport a été effectué avec des mesures « au pied de nos bâtiments » et que ses résultats nous seront communiqués en avril. Sur le risque chimique, voir notre avis à la fin de ce document.
- Sur les places de stationnement : des solutions de stationnement alternatives et gratuites sont recherchées. Un parking gratuit à la Capelette est évoqué. Concernant le parking de Menpenti, malheureusement il ne pourra pas être utilisé car mis à disposition temporairement du Rectorat. Le groupe de travail sur les mobilités teste actuellement un outil d'allocation des places sous critères (Sharvy). Il étudie également les solutions RH. Nous aimerions savoir combien d'agents vont devoir payer plus et nous regrettons ne pas avoir de réponse à cette question que nous avons posée. Combien passeront plus de temps dans des transports en commun ou à chercher une place ? La directrice a répondu positivement à notre demande que les situations individuelles les plus délicates fassent l'objet d'un suivi personnalisé.
- Sur le tickets restaurants : notre demande formulée au CSA de novembre de pouvoir bénéficier de tickets restaurants pour tous les agents de bureau de la DR a été instruite. La DR a reçu un avis favorable de la part de la DG. L'avis du Ministère est encore attendu. Le comité de direction souhaite recueillir par une enquête à venir l'avis des agents avant qu'une décision ne soit prise. Nous vous invitons à y répondre massivement le moment venu. Si les tickets étaient mis en place, tous les agents de bureau en bénéficieraient y compris les jours de télétravail. En revanche cette solution serait exclusive (pas de cumul possible entre conventionnement avec Borde et tickets resto). Nous avons posé la question de l'accès à Borde même en cas d'absence de conventionnement (en tant qu'agent Finances) ; celui-ci n'est pas garanti. N'hésitez pas à nous contacter pour nous donner votre avis (dr13-liste-alliance-cfe-cgc-cftc@insee.fr).

Campagne de mobilité des agents B & C

Le comité de Direction nous a présenté les enjeux de la campagne qui a été lancée fin janvier. Il nous est indiqué que le schéma d'emploi de la DR en 2025 est de -4 agents B & C. Compte tenu de 5 départs en retraite identifiés à ce jour, 1 fin de CDD, de 5 départs en mobilité géographique, et de l'affectation de 5 Cefiliens à la DR en mars pour leur stage pratique, il y aurait 2 recrutements via le site choisir le service public. Par ailleurs, le chef de SES et la cheffe de DEM ont présenté aux élus des ajustements dans la division enquêtes ménages. Ils ont précisé suite à notre questionnement qu'il ne s'agissait pas d'une réorganisation. Voir aussi notre avis en fin de document.

Accueil d'élèves stagiaires de 3^e d'un collège REP+

Trois élèves de 3e du collège Collège Edgar Quinet (3e arrondissement) situé en REP+ (zone d'éducation prioritaire renforcée) ont été accueillis pour un stage. Le programme a consisté notamment en 1/2 jour de terrain sur le RP et d'une découverte de la programmation avec le pôle GCOC (recherche de données, manip sur Insee mobile). Le ressenti est positif du côté des stagiaires mais aussi de l'encadrement / accompagnement. Un stage pour des élèves de 2nde sur une durée de 15 jours sera proposé en juin.

Enquête sans domicile

La formation des échantillonneurs recrutés par la DR sur la base du volontariat va débuter. La collecte aura lieu du 4 avril au 5 juillet. La DR remercie les agents impliqués dans cette opération inédite. Nous avons demandé s'il serait possible de disposer in fine de résultats significatifs sur la région PACA (réponse : peutêtre par le biais d'une estimation petits-domaines).

Adhésion à l'objectif employeur provélo (OEPV)

La DR s'est engagée à promouvoir l'usage du vélo dans l'objectif d'une labellisation qui permettrait de bénéficier de subventionnement pour des formations ou l'achat de matériels. Nous avons émis un questionnement sur les risques liés à ce moyen de transport compte tenu de l'insuffisance de pistes cyclables dédiées à Marseille.

Exécution du budget 2024

Nous avons fait le constat d'une baisse des crédits dépensés de 8 % entre 2023 et 2024. Nous avons interrogé la DR sur la baisse des travaux d'entretien (- 40 %) et sur celle des loyers (- 13 %). Pour les travaux d'entretiens, seules les dépenses absolument nécessaires ont été maintenus dans la perspective du déménagement. La baisse du budget « loyers » est à rapprocher de la fin du bail du site d'Aix-en-Provence (courant 2024).

Programme de travail de la DR

Le bilan et les perspectives de travail des unités de la DR nous ont été communiquées par le biais d'un diaporama qui n'a pas fait l'objet de discussions.

Vos élus au CSA de la DR Jean-Philippe de Plazaola – Stéphan Fesquet – Junel Bernard – Lydie Chazellet



Déclaration liminaire des élus CFE-CGC - CFTC

« Les élus CFE-CGC — CFTC tiennent à souligner la transmission rapide du compte-rendu du CSA du 8 novembre 2024, en deçà des délais réglementaires, ce qui a permis une publication au plus proche de l'actualité locale, favorable à une bonne information de tous les agents. Nous remercions en ce sens vivement l'adjointe à la cheffe de SAR. En outre, depuis plusieurs mois, nous déplorons l'absence en CSA et en GT de tout ou partie des élus de l'autre liste et, en cas de participation, le statut d'observateur qu'ils revendiquent sans contribuer aux échanges. Nous pensons que cela est néfaste à la pluralité que nécessite la représentation de tous les agents de la DR, quelle que soit leur sensibilité. Comme nous l'avons montré en les sollicitant malheureusement sans succès à deux reprises en vue d'échanger afin de trouver une solution, nous souhaitons leur retour autour de la table. Mais nous souhaitons également que ce retour ne se fasse pas au prix de restrictions sur les sujets ou la capacité d'expression. Les élus CFE-CGC — CFTC, convaincus que le dialogue social passe avant tout par l'échange et la confrontation d'idées continueront à siéger dans les instances de dialogue social locales pour porter auprès de la Direction les doléances de tous les agents. »

<u>Avis formulés par les élus CFE-CGC – CFTC</u> au CSA Paca du 28 février 2025

Campagne de mobilité

« Les élus CFE-CGC – CFTC ont apprécié les félicitations faites aux agents de la DR pour les résultats professionnels obtenus l'an dernier mais ils souhaitent aussi, en cette période d'inscription sur les listes d'aptitude, que personne ne soit oublié dans les promotions, quel que soit le niveau où la décision est prise. »

Déménagement

« Les élus CFE-CGC – CFTC rappellent qu'ils avaient demandé un bilan d'exposition aux risques chimiques qui n'a pas été établi à ce jour. Ils prennent note que le comité de direction, après avoir consulté la direction d'EDF, considère que ce risque est nul et ne nécessite aucune expertise. »

<u>Déclarations en lien avec les gains de productivité affichés</u>

« Les agents Sirene (agents, experts et managers) ont une grande part dans les gains de productivité et l'allégement de la charge qui justifie la baisse d'effectifs : implication forte dans la résorption des difficultés de mise en œuvre du projet Sirene-4, suppléance des différents manquements du guichet unique et de l'Inpi (par exemple, retour de la permanence téléphonique), sollicitation importante dans la résolution des importants problèmes des entreprises générés par la solution de continuité, par exemple. »

« Grâce à la mise en place de réunions de suivi très régulières organisées par les pilotes d'enquêtes auxquelles sont systématiquement conviés les RMT, l'adjointe à la cheffe de DEM et la cheffe de DEM, les résultats aux enquêtes se sont sensiblement améliorés et sont désormais souvent proches des résultats nationaux. Les agents, managers et enquêteurs DEM sont aussi à féliciter pour l'amélioration des résultats des enquêtes, et prennent donc une grande part dans le bon bilan de la nouvelle organisation de la DEM. »